

Tél : 03.80.24.79.24 - Fax : 03.80.24.66.04

E-Mail : lamour-seraphin@notaires.fr

du Lundi au Jeudi (8h 30 à 12h - 14h à 18h)

Le Vendredi (8h 30 à 12h - 14h à 17h)

Le Samedi sur rendez-vous

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Jean-Louis LAMOUR Notaire, Associé de la Société Civile Professionnelle "Jean-Louis LAMOUR et Gilles SERAPHIN, notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à BEAUNE (Côte d'Or), 18 Place Carnot, le 14 février 2017 il a été constaté la VENTE,

Avec la participation de Maître François-Stanislas THOMAS, notaire à CHALON SUR SAONE, assistant l'acquéreur.

Par :

Monsieur Patrick Roger Marcel CLEMENCET, Viticulteur, époux de Madame Chantal Anne-Marie SIMONNOT, demeurant à POMMARD (21630) 1 place de l'Europe. Né à POINTE NOIRE (CONGO), le 24 janvier 1960.

Au profit de :

La Société dénommée C.L.E.M, Société civile immobilière au capital de 1.000,00 EUR €, dont le siège est à POMMARD (21630), 1 place de l'Europe, identifiée au SIREN sous le numéro 824574479 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Quotités acquises :

La société dénommée C.L.E.M acquiert la pleine propriété du BIEN objet de la vente.

IDENTIFICATION DU BIEN

Désignation

A POMMARD (CÔTE-D'OR) 21630 1 Place de l'Europe.

Un ensemble immobilier à usage mixte comprenant :

- un corps principal de bâtiments à usage d'habitation ;

- un corps de bâtiments à usage de bureaux ;

- un corps de bâtiment à usage commercial d'élevage, de stockage et de négoce de

vins

S'ajoute des dépendances (ateliers) et cours.

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
BE	337	1 PL DE L EUROPE	00 ha 11 a 05 ca

Identification des meubles

Divers meubles détaillés à l'acte.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.
Il en aura la jouissance à l'extinction du droit d'usage et d'habitation réservé par le **VENDEUR** à son profit.

PRIX

La vente a été conclue moyennant le prix de **UN MILLION D'EUROS (1.000.000,00 EUR)**.

Ce prix s'applique :

- Aux **Biens mobiliers** à concurrence de : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 EUR),
- Au **BIEN immobilier** à concurrence de : NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE EUROS (998.000,00 EUR),

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A BEAUNE (Côte d'Or),
LE 14 février 2017**

Jean-Louis LAMOUR
Gilles SÉRAPHIN
Notaires Associés
18, Place Carnot - 21200 BEAUNE

